Rhône-Alpes, Ardèche
Le Pouzin
le) Pouzin, le), Crassier Bourg
ancienne R.N. 304 R.D. 104

Pont routier du Pouzin

Références du dossier

Numéro de dossier : IA07000176
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Points de franchissement du Rhône
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : pont
Précision sur la dénomination : pont routier
Appellation : pont du Pouzin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Réseau hydrographique : Rhône
Références cadastrales :

Historique

Le pont du Pouzin - pont suspendu puis passerelle provisoire - détruit lors des deux grandes guerres, est rétabli en 1946. À la fin des années 1940, on envisage cependant sa reconstruction. Cette dernière est finalement engagée dans le cadre de l'aménagement du fleuve par la Compagnie Nationale du Rhône au milieu du 20e siècle. La Société des Forges et Ateliers du Creusot, Usines Schneider dresse un premier projet en 1959. L'ouvrage est reconstruit en 1960-1961 sur les piles et culées de l'ancien pont. Édifié sur appuis provisoires, il est mis en place par ripage latéral, après que l'on eut procédé à la démolition de l'ancien ouvrage et à la réfection de ces appuis. Le remplacement de la dalle en béton armé fortement dégradée et la remise en peinture du pont a été opérée en 2003 par le groupement GTM-Lassarat-Bonnard.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Période(s) secondaire(s) : 1er quart 21e siècle
Dates : 1960 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Compagnie Nationale du Rhône (maître d'oeuvre, attribution par source), Société des Forges et Ateliers du Creusot (entrepreneur, attribution par source)
Remploi

Description

Le pont du Pouzin, implanté sur la commune dont il porte le nom, relie le lieu-dit le Bourg sur la rive droite au Crassier sur la rive gauche, juste en amont de l'embouchure de la rivière Ouvèze. Il s'agit d'un ouvrage de presque 300 m de long, comportant trois travées de longueur quasi-identique (de 96 à 98 m). Le tablier métallique, en acier riveté, présente une nette courbure. Il est constitué de deux poutres latérales en treillis de type Warren (s'élevant au-dessus du tablier sans contreventement supérieur) reliées entre elles par des longerons inférieurs, et supporte une dalle de couverture en béton armé. Il est appuyé sur deux piles en rivière, de section rectangulaire, avec partie supérieure en béton et partie inférieure maçonnée, et deux petites culées en béton. Le tablier offre, sur une largeur de près de 7 m (6 m utiles), une chaussée à deux voies de circulation à double sens de 3 m que cernent de chaque côté des chasse-roues et un parapet métallique

en amont. Un trottoir séparé (à dalle en béton armé également), d'1,25 m de large, est établi en encorbellement, sur des consoles métalliques, à l'extérieur de la poutre aval du pont. Il est bordé par un parapet métallique (voir annexe n° 1).

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : acier ; béton ; pierre ; béton armé ; maçonnerie

Typologies et état de conservation

Typologies : pont à poutre en treillis à travées continues
État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Repérage carto. Pont de la R.N. 304 sur la commune de Le Pouzin.

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété publique

Présentation

HISTORIQUE

Le pont suspendu du Pouzin sur le Rhône est partiellement détruit en juin 1940 par l'armée française. Une traille provisoire est implantée mais la reconstruction de l'ouvrage semble assez rapidement engagée. Le pont primitif est rétabli sous forme de passerelle provisoire, sous laquelle est lancé le pont définitif à reconstruire. Ce dernier, de type semi-rigide, est formé d´une ossature métallique suspendue au moyen de deux nappes de deux câbles de tête et deux câbles de suspension. En août 1944, la reconstruction de l'ouvrage est en voie d'achèvement : les massifs d´ancrage, les amarrages, le lancement des câbles, le montage des travées sont terminés, ainsi que le ferraillage de la travée centrale, alors prête à recevoir le béton de la dalle. Mais les bombardements alliés endommagent alors sérieusement les deux tabliers, les câbles porteurs et les murs en retour rive droite. L´ossature métallique est faussée dans la travée de rive droite et la travée centrale (AD Ardèche, 1109 W 258 ; KIRCHNER, p. 11 et 12 ; COGOLUENHE, livre 1, p. 49 et livre 2, p. 85).
La Compagnie des mines, fonderies et forges d´Alais, à Tamaris, travaille consécutivement au rétablissement de la passerelle provisoire qui subit également des dégâts dans les mêmes travées (AD Ardèche, *idem*).
Entre 1948 à 1952, on trouve une correspondance relative à un projet de reconstruction
(AD Ardèche, 1262W 13) qui ne semble aboutir qu'à la fin des années 1950.
L'ingénieur subdivisionnaire de l'Ardèche mentionne en effet dans un rapport daté du 12 mai 1959 que le pont suspendu sera remplacé par un pont métallique rivé comportant deux poutres-maîtresses latérales et un tablier inférieur (AD Rhône, 3959W 1781 : Chemise Pont du Pouzin).
Selon un rapport du même ingénieur la reconstruction est mise en oeuvre par la Compagnie Nationale du Rhône dans le cadre de l´aménagement de la chute de Baix-le-Logis-Neuf (mise en service en 1961). L´ouvrage projeté, destiné à remplacer le pont suspendu qui présentait un tirant d´air insuffisant, est établi sur les fondations des piles de l'ancien ouvrage dont seules les superstructures seront remaniées (AD Ardèche, 1262W 13 : Rapport du 15 mars 1961 ; GEMAEHLING, p. 427).
La Société des Forges et Ateliers du Creusot, Usines Schneider, propose un projet.
Dans un courrier du 14 mai adressé par cette société à l´ingénieur d´arrondissement (Benghouzi), on apprend que : "Le montant du nouvel ouvrage s´effectuera en amont du pont suspendu actuel, avant la mise hors-service de celui-ci. Les deux ouvrages seront écartés de 10 m d´axe en axe. Le nouveau pont sera établi sur des piles et culées provisoires en béton, construites en amont des piles du pont actuel. Il sera ouvert à la circulation en position provisoire. Il sera alors possible de procéder à la démolition du pont suspendu, puis à l´aménagement des piles et culées actuelles, en vue de recevoir le nouvel ouvrage, après ripage en position définitive. Le montant du nouveau tablier se fera en encorbellement de la rive droite vers la rive gauche, au moyen d´un derrick établi sur le tablier même, et sans l´aide d´aucun engin de levage flottant, susceptible de gêner la navigation". Des appuis de montage métalliques seront établis pour soutenir les charpentes en cours de montage (AD Rhône, 3959W 1781 : Chemise Pont du Pouzin ; et MAHOT, AUGONNET, p. 29).
La Société des forges et ateliers du Creusot, Usines Schneider, dresse des plans en octobre 1959 ; ils seront modifiés en novembre suivant et en avril 1960 (AD Ardèche, 1262W 13).
Le pont est construit en 1960-1961 (MAHOT, AUGONNET, p. 29).
Le 15 mars 1961, l´ingénieur subdivisionnaire mentionne la réfection des enrochements protégeant les piles. Il s´agit de protéger les appuis contre les affouillements du fleuve pour lesquels des sondages à l´ultrason sont effectués en février dans la retenue du barrage de Loriol aux abords des piles du pont du Pouzin (AD Ardèche, 1262W 13 : Rapport du 15 mars 1961).
En 1965, de nouveaux sondages sont réalisés autour des piles du pont (AD Ardèche, 1262W 13).

Plus récemment, dans les années 2000, le pont du Pouzin a été rénové : on a procédé à la réfection complète de la dalle de couverture et à la remise en peinture du pont.
La dalle en béton armé du pont du Pouzin nécessitait impérativement d'être réparée. Des examens menés en 1997-1999 par le Centre d'Etudes Techniques de Lyon (CETE) diagnostiquaient, en effet, un état de dégradation important. Une réparation par reconstruction complète est alors choisie par les différents acteurs afin d'éviter des restrictions de circulation et de tonnage des véhicules. En novembre 1999 est présenté un premier avant-projet. Le groupement d'entreprises GTM-Lassarat-Bonnard, remporte l'appel d'offres passé à cet effet en 2002. Le chantier débute le 3 février 2003 et l'ouvrage remis à la circulation complète le 6 juin suivant (article MAHOT et AUGONNET).

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Ardèche. 1109 W 258. Ponts et ouvrages d´art (destructions, constructions, réparations). 1945**
  AD Ardèche. 1109 W 258. **Ponts et ouvrages d´art (destructions, constructions, réparations)**. 1945

- **AD Ardèche. 1262 W 13. Pont suspendu de Pouzin. 1948-1967**
  AD Ardèche. 1262 W 13. **Pont suspendu de Pouzin**. 1948-1967

- **AD Rhône. 3959 W 1781. Ponts sur le Rhône**
  AD Rhône. 3959 W 1781. **Ponts sur le Rhône**

Documents figurés

- **[Projets pour le nouveau pont du Pouzin] / Société des forges et ateliers du Creusot, usines**
  [Projets pour le nouveau pont du Pouzin] / Société des forges et ateliers du Creusot, usines Schneider. 1959-1960 (extr. de : AD Ardèche, 1262W 13)

- **[Le Rhône et le pont du Pouzin]. [1976]. 1 photogr. nég. : n. et b. ; 6 x 6 cm (AD Drôme.**
  [Le Rhône et le pont du Pouzin]. [1976]. 1 photogr. nég. : n. et b. ; 6 x 6 cm (AD Drôme. Collection A.L.A.T., 5 Fi 524) Notes : reproduction réduite d´une photographie

- **[Le Rhône et le pont du Pouzin]. [1976]. 1 photogr. nég. : n. et b. ; 6 x 6 cm (AD Drôme.**
  [Le Rhône et le pont du Pouzin]. [1976]. 1 photogr. nég. : n. et b. ; 6 x 6 cm (AD Drôme. Collection A.L.A.T., 5 Fi 525) Notes : reproduction réduite d´une photographie

Bibliographie

- **COGOLUENHE, Henri. Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et**
  COGOLUENHE, Henri. **Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et sociologiques**. Thèse de doctorat, Institut de Recherche et d'Enseignement Philosophiques, Département Sociologie. Lyon : Facultés catholiques de Lyon, 1980. 3 volumes
  livre 1, p. 49 et livre 2, p. 85

- **GEMAEHLING, Claude. II - Aménagements de la Compagnie nationale du Rhône. La chute de**
  GEMAEHLING, Claude. **II - Aménagements de la Compagnie nationale du Rhône. La chute de Baix-Le-Logis-Neuf sur le Rhône**. *Travaux*, mai 1961, n° 319, p. 421-450
  p. 427

- **KIRCHNER, R. Quelques réflexions sur la construction des ponts du Rhône français. Les Etudes**
  KIRCHNER, R. **Quelques réflexions sur la construction des ponts du Rhône français**. *Les Etudes rhodaniennes*, 1948, vol. 23, n° 1-2, p. 5-13
  p. 11 et p. 12

- **MAHOT, Guy, AUGONNET, Cédric. La rénovation du pont du Pouzin. Démolition et reconstruction**

MAHOT, Guy, AUGONNET, Cédric. **La rénovation du pont du Pouzin. Démolition et reconstruction complète de la dalle béton et remise en peinture**. *Travaux*, novembre 2003, n° 802, p. 29-34

- **Compagnie Nationale du Rhône. Direction du Patrimoine Fluvial et Industriel. Pôle Fluvial. Base** Compagnie Nationale du Rhône. Direction du Patrimoine Fluvial et Industriel. Pôle Fluvial. **Base documentaire OASIS**. Répertoire des ouvrages sur le Rhône
n° 0119

Annexe 1

Notes extr. de : MAHOT, Guy, AUGONNET, Cédric. **La rénovation du pont du Pouzin. Démolition et reconstruction complète de la dalle béton et remise en peinture**. *Travaux*, novembre 2003, n° 802, p. 29 et p. 30 :
Généralités
"Les 300 m du pont actuel permettent à la RN304 de franchir le Rhône au Pouzin, sud de Valence. Répartie en trois travées, sa structure est constituée de poutres métalliques et d'une dalle béton supportant la chaussée.
La géométrie de l'ouvrage permet d'assurer le navigation fluviale en offrant un gabarit de 61,50 m de large et de 7 m de haut aux bateaux [...]".
Les données du projet
"[...] Le profil en travers de l'ouvrage présente une largeur entre intérieur des poutres transversales égale à 6,90 m. La chaussée est constituée de deux voies de 3 m bordées par des chasse-roues. L'ouvrage est un pont droit à trois travées continues (98,69 m - 96,64 m - 97,09 m). Son tablier à charpente métallique comporte deux poutres latérales à treillis de type "Warren". Hauteur des poutres : 7 m ; entraxe des poutres : 7,60 m. Les deux poutres sont reliées au droit des noeuds de la membrure inférieure par des pièces de pont en forme de I de 70 cm de hauteur...elles supportent trois files de longerons distants de 2,70 m d'axe en axe et de hauteur identique.
Côté aval, des consoles métalliques extérieures à la poutre supportent un trottoir [...].
Tous les éléments de la structure sont en acier et sont assemblés à l'aide de rivets.
La dalle de couverture en béton armé de 16 cm d'épaisseur et de 6,70 m de largeur s'appuie sur les pièces de pont et sur les longerons. La chaussée de 6 m est bordée par deux chasse-roues de 0,35 cm. Le trottoir de 1,25 m de large, disposé en encorbellement à l'extérieur de la poutre aval, est constitué par une dalle en béton armé s'appuyant sur les consoles métalliques [...]".

Illustrations

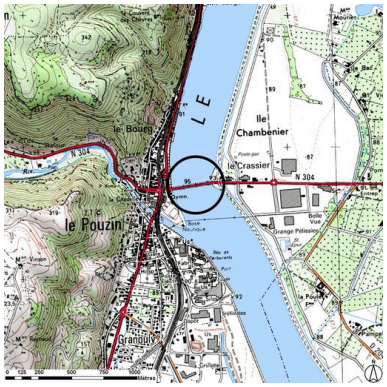

Plan de situation (sur fond de SCAN25(R) (C) IGN-2008 (C) Région Rhône-Alpes Licence n°2008-CISE27-1010)
Dess. S. Delétoille
IVR82_20100700186NUD

Elévation amont (relevé schématique)
Dess. F. Bardoneschi
IVR82_20100700342NUDY

Vue panoramique, face aval (depuis la rive droite)
Phot. G. Gellert
IVR82_20100700289NUCAQ

Vue générale, face amont
(depuis la rive droite)
Phot. I. Havard
IVR82_20100700290NUCA

Vue partielle, travée gauche,
face amont (depuis la rive droite)
Phot. G. Gellert
IVR82_20100700291NUCA

Vue générale, de côté, face
amont (depuis la rive gauche)
Phot. G. Gellert
IVR82_20100700292NUCA

Vue générale, de côté, face
aval (depuis la rive gauche)
Phot. I. Havard
IVR82_20100700293NUCA

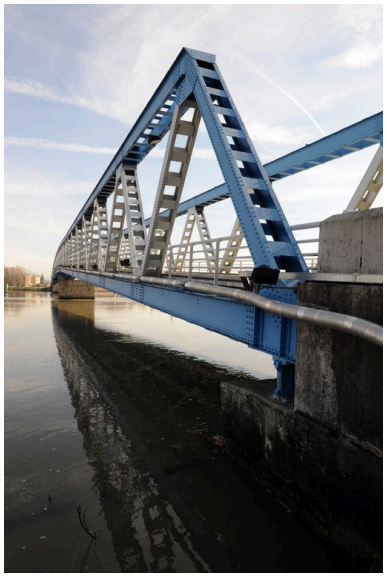

Vue partielle, de côté, travée droite,
face amont (depuis la rive droite)
Phot. G. Gellert
IVR82_20100700294NUCA

Vue partielle, de côté, tablier,
face amont (depuis la rive droite)
Phot. G. Gellert
IVR82_20100700295NUCA

Tablier, de côté, face amont,
vue partielle : jonction avec
la pile (depuis la rive droite)
Phot. I. Havard
IVR82_20100700296NUCA

Tablier, face aval, vue de
détail : assemblage de la
structure (depuis la rive droite)
Phot. I. Havard
IVR82_20100700297NUCA

Pile, face aval, vue générale
(depuis la rive droite)
Phot. I. Havard
IVR82_20100700298NUCA

Culée gauche, face aval, vue générale (depuis la rive droite)
Phot. I. Havard
IVR82_20100700299NUCA

Culée droite et débouché, face amont, vue générale (depuis la rive droite)
Phot. I. Havard
IVR82_20100700300NUCA

Culée droite, face amont, vue partielle : jonction avec le tablier (depuis la rive droite)
Phot. I. Havard
IVR82_20100700301NUCA

Vue générale, de dessus, structure et chaussée (depuis la rive gauche)
Phot. I. Havard
IVR82_20100700302NUCA

Vue partielle, de dessus, séparation des voies de circulation routière et piétonne (depuis la rive droite)
Phot. G. Gellert
IVR82_20100700303NUCA

Vue partielle, de dessus, chaussée (depuis la rive droite)
Phot. G. Gellert
IVR82_20100700304NUCA

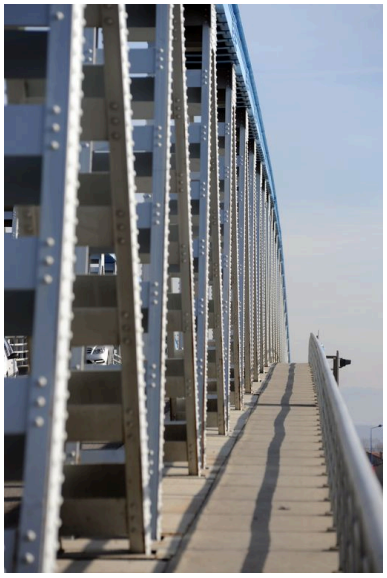

Vue partielle, de dessus, voie piétonne (depuis la rive droite)
Phot. G. Gellert
IVR82_20100700305NUCA

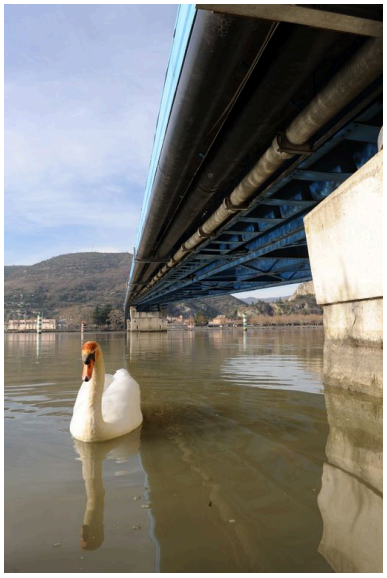

Vue partielle, de dessous, tablier et pile (depuis la rive gauche)
Phot. G. Gellert
IVR82_20100700306NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Ponts du Rhône : ponts, ponceaux, passerelles, viaducs (IA00000332)
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Présentation de l'étude des points de franchissement du Rhône en région Rhône-Alpes (IA00000331) Rhône-Alpes, Rhône-Alpes

Pont routier du Pouzin, puis passerelle provisoire, puis pont suspendu du Pouzin (IA07000196) Rhône-Alpes, Ardèche, Le Pouzin, le) Pouzin, le), Crassier Bourg, R.D. 104

Auteur(s) du dossier : Isabelle Havard, Bruno Decrock
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

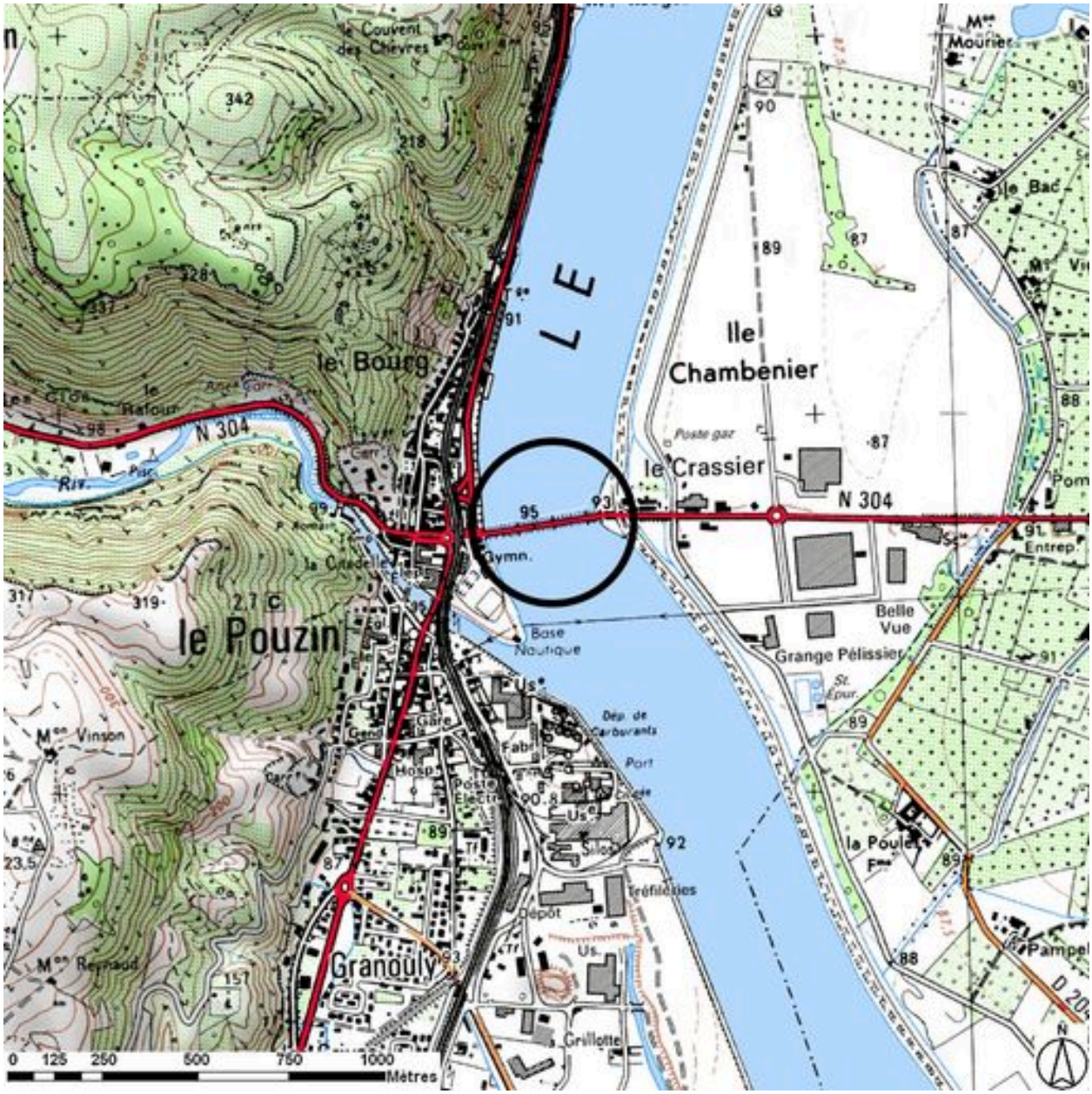

Plan de situation (sur fond de SCAN25(R) (C) IGN-2008 (C) Région Rhône-Alpes Licence n°2008-CISE27-1010)

IVR82_20100700186NUD
Auteur de l'illustration : S. Delétoille
Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1:25000
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © IGN
reproduction interdite

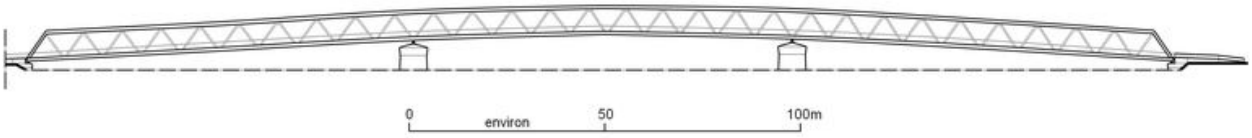

Elévation amont (relevé schématique)

IVR82_20100700342NUDY
Auteur de l'illustration : F. Bardoneschi
Technique de relevé : relevé schématique ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue panoramique, face aval (depuis la rive droite)

IVR82_20100700289NUCAQ
Auteur de l'illustration : G. Gellert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale, face amont (depuis la rive droite)

IVR82_20100700290NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue partielle, travée gauche, face amont (depuis la rive droite)

IVR82_20100700291NUCA
Auteur de l'illustration : G. Gellert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale, de côté, face amont (depuis la rive gauche)

IVR82_20100700292NUCA
Auteur de l'illustration : G. Gellert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale, de côté, face aval (depuis la rive gauche)

IVR82_20100700293NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue partielle, de côté, travée droite, face amont (depuis la rive droite)

IVR82_20100700294NUCA
Auteur de l'illustration : G. Gellert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue partielle, de côté, tablier, face amont (depuis la rive droite)

IVR82_20100700295NUCA
Auteur de l'illustration : G. Gellert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Tablier, de côté, face amont, vue partielle : jonction avec la pile (depuis la rive droite)

IVR82_20100700296NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Tablier, face aval, vue de détail : assemblage de la structure (depuis la rive droite)

IVR82_20100700297NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Pile, face aval, vue générale (depuis la rive droite)

IVR82_20100700298NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Culée gauche, face aval, vue générale (depuis la rive droite)

IVR82_20100700299NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Culée droite et débouché, face amont, vue générale (depuis la rive droite)

IVR82_20100700300NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Culée droite, face amont, vue partielle : jonction avec le tablier (depuis la rive droite)

IVR82_20100700301NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale, de dessus, structure et chaussée (depuis la rive gauche)

IVR82_20100700302NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue partielle, de dessus, séparation des voies de circulation routière et piétonne (depuis la rive droite)

IVR82_20100700303NUCA
Auteur de l'illustration : G. Gellert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue partielle, de dessus, chaussée (depuis la rive droite)

IVR82_20100700304NUCA
Auteur de l'illustration : G. Gellert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

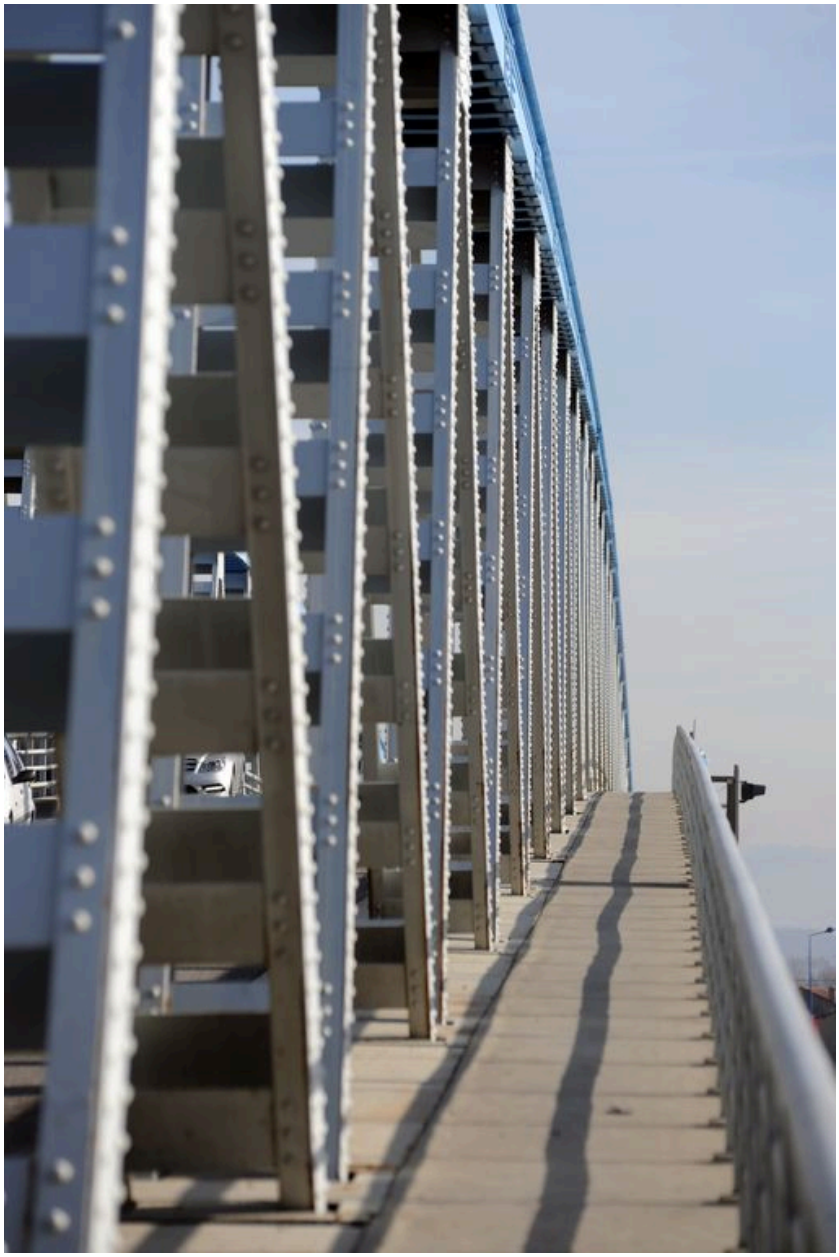

Vue partielle, de dessus, voie piétonne (depuis la rive droite)

IVR82_20100700305NUCA
Auteur de l'illustration : G. Gellert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue partielle, de dessous, tablier et pile (depuis la rive gauche)

IVR82_20100700306NUCA
Auteur de l'illustration : G. Gellert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation